

Audacieuse évasion

Châlons-sur-Marne, 2 mai.

La nuit dernière, un détenu, nommé Fiore-Sava-Giuseppe Luigi, sujet italien, âgé d'environ trente-cinq ans, mécanicien, s'est échappé de la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne, dans des circonstances particulièrement curieuses.

Ce prisonnier, dangereux repris de justice, avait été incarcéré, il y a quelques mois, à la suite d'un vol avec effraction.

Quelques jours plus tard, ce malfaiteur, revenu à Châlons, fut arrêté à la gare de cette ville, par un employé sur lequel il tira un coup de revolver, sans lui faire heureusement aucun mal. Luigi était donc inculpé de tentative de meurtre et de vol avec effraction. Il avait déjà essayé plusieurs fois de se sauver de la prison et du Palais de Justice.

Ce matin, vers six heures, un gardien se présenta au guichet de la porte de la cellule du détenu et croyant que celui-ci dormait encore, entra pour le réveiller, mais, à la place de Luigi, le gardien n'aperçut qu'une forme dessinée par le traversin; le prisonnier avait disparu.

On suppose que l'évasion a eu lieu vers deux heures du matin. A l'aide de fausses clés, fabriquées avec le fil de fer qu'il avait à sa disposition pour le travail intérieur de la prison, Luigi est allé ouvrir le magasin, dans lequel étaient déposés ses vêtements ordinaires, a pris des draps, dans un autre magasin, également fermé à clé. Puis, descendant dans la cour, au moyen des draps noués ensemble, il fractura la porte extérieure de la prison et prit la fuite. Sans perdre de temps, Luigi se dirigea vers le Palais de Justice et, brisant les vitres et les volets intérieurs de la chambre des témoins, de la chambre d'instruction et du cabinet du juge d'instruction, M. Ducoudré, il pénétra dans le cabinet de ce magistrat, alluma une bougie, fractura les tiroirs de tous les meubles, s'empara de son dossier, vida une valise contenant des objets saisis sur lui, lors de son arrestation et s'enfuit ensuite par la fenêtre.

Il a déposé sur le bureau de M. Ducoudré le culot de la cartouche avec laquelle il avait tenté de tuer un sous-chef de gare. Sur le rebord de la fenêtre, il a laissé aussi une miche de pain, dite « boule de son », un mouchoir et ses sandales de prisonnier.

La police et la gendarmerie locales ont exploré de tous les côtés la ville et les environs sans pouvoir retrouver, jusqu'à présent, ce dangereux malfaiteur.

NOUVELLES DU JOUR

Budapest, 3. — Dans le comitat de Bars, une rencontre sanglante s'est produite entre les troupes et les électeurs. La foule a lancé des pierres contre les soldats, qui ont riposté à coups de feu. On signale des morts et trois blessés grièvement.

Milan, 3. — Les fêtes d'ouverture de l'exposition se sont terminées mercredi par un cortège aux flambeaux organisé par les étudiants.

Le roi a remis aux autorités de la ville une somme de 70,000 fr. en faveur des établissements de bienfaisance.

Après le 1er mai

Toulon, 3. — Les employés de commerce ont tenu hier à Toulon, au nombre de cinq cents, une importante réunion.

La grève générale a été votée pour aujourd'hui. Cette décision a été prise à l'unanimité par suite du refus des patrons d'accorder la journée de huit heures.

Paris, 3. — Le comité de la « journée de huit heures » des ouvriers du bâtiment a tenu hier soir une réunion au sujet des mesures à prendre pour mener à bien la grève qui a commencé hier.

Le comité a décidé de faire dès aujourd'hui de nombreuses patrouilles dans les divers chantiers de la ville pour débarrasser les ouvriers non grévistes.

Une nouvelle réunion aura lieu ce soir à la Bourse du travail, au cours de laquelle sera votée une adresse de sympathie au lieutenant Tisserand de Lange et aux soldats arrêtés au Tivoli-Vauxhall.

Berlin, 3. — Le « Lokale Anzeiger » annonce que le nombre des ouvriers berlinois mis à pied temporairement par les patrons pour avoir pris part aux démonstrations du 1er mai s'élève à 40 ou 50 mille.

En Russie

St-Petersbourg, 3. — Le contrôleur de l'empire, M. Filossofow, a été reçu en audience à Tsarskoïe-Selo. On croit généralement qu'il sera appelé à succéder à M. Witte.

Londres, 3. — De St-Petersbourg au « Daily Telegraph »:

« M. Dournovo a été relevé de ses fonctions de ministre de l'intérieur, à l'insu du comte Witte. Ce renvoi était décidé depuis longtemps, mais à la cour même on le laissait ignorer à M. Witte. »

Un lock-out monstre

Berlin, 3. — Le « Lokale Anzeiger » annonce que 50 représentants de l'Union générale allemande des industriels métallurgistes venus de toutes les parties de l'Allemagne, se sont réunis mercredi soir à Berlin et ont tenu des délibérations secrètes.

L'assemblée a discuté la question d'un lock out général de tous les ouvriers de l'industrie métallurgique, au nombre de 300 mille, occupés par les membres de l'Union. Les décisions prises seront rédigées par une commission et ensuite publiées.

Vivant ou mort ?

Bruxelles, 3. — On mande de Rome au « Petit Bleu » que le pape Gapon est en réalité en Italie; il occupe une villa sur le lac de Côme, où il est arrivé avec quelques amis russes vers le 2 avril.

NOUVELLES SUISSES

Affaire Scherrer

Zurich, 3. — Le nommé Ed. Scherrer, âgé de 33 ans qui, il y a quelque temps, avait tué sa mère d'un coup de feu et grièvement blessé son père et sa sœur, a été déclaré aliéné incurable par la direction du Burghölzli.

Club alpin

Coire, 3. — La section Rhétia du Club alpin suisse vient d'établir avec le concours de la Société suisse des Samaritains et le comité central du C. A. S., quatre stations de sauvetage à Coire, Arosa, dans la vallée du Rhin inférieur et à Albula.

Affaire Smyrnoff

Il y a quelque temps, le gouvernement bernois avait adressé au gouvernement fribourgeois une seconde demande d'extradition visant M. Smyrnoff seul, et non plus MM. Smyrnoff et Bossy.

Le gouvernement de Fribourg vient de faire savoir au gouvernement de Berne qu'il ne s'oppose pas à ce que Smyrnoff soit jugé par les tribunaux bernois.

Bravo, les Suisses !

C'était mercredi la dernière journée des fêtes d'Athènes. Elle était consacrée à la distribution des prix dans le Stade, qui était rempli d'une foule immense. La famille royale assistait à la cérémonie, ainsi que la cour.

La Landsgemeinde de Trogen

Une trentaine de membres du Cercle démocratique de Genève se sont rendus à la Landsgemeinde de Trogen (Appenzell), qui eut lieu dimanche dernier.

« La Landsgemeinde d'Appenzell Rh. Ext. de 1906, a été une des plus fréquentées, écrit au « Journal de Genève » un des participants à la course. Elle comprenait, au bas mot, 12,000 participants. La place, lorsqu'elle est déserte, paraît plutôt petite; elle semble très grande lorsqu'elle est ainsi remplie et que le Ring (le cercle des citoyens) est entouré d'une masse de spectateurs qui débordent dans toutes les rues, à toutes les fenêtres et jusque sur les pentes de la montagne.

Lorsque, avant l'arrivée du cortège officiel, 12,000 voix ont, sous le bâton de commandement de M. le directeur Som, chanté d'une seule âme la belle « Ode à Dieu » d'Henri Tobler (Alles Leben strömt aus dir...); lorsque 12,000 têtes se sont découvertes à l'arrivée du vénérable Landammann, qui portait en colonne le bicorne et était revêtu du grand manteau noir, et des membres du gouvernement qui escortaient les vieux Suisses et les huissiers; lorsque 12,000 chapeaux se sont abaissés sur les visages pour la prière silencieuse; lorsque, à maintes reprises, 12,000 mains se sont levées pour élire ou voter; lorsque 12,000 bouches ont, mot à mot, répété le serment de fidélité que le peuple prête en mains de son Landammann, il y avait tant de simplicité touchante, de sincérité solennelle et de grandeur dans ces actes collectifs que plusieurs n'ont pu cacher ni leur émotion, ni même leurs larmes. »

Exposition de Genève

Le chiffre des entrées quotidiennes à l'exposition de l'automobile, continué à être très supérieur à celui de 1905. Mercredi, il s'est élevé à 1300 contre 901, l'an dernier. A ce nombre il convient, en outre, d'ajouter 670 cartes d'ouvriers.

L'exposition fermera dimanche soir. Le prix d'entrée a été fixé comme suit pour les trois derniers jours: vendredi et samedi, 1 fr.; dimanche, 50 ct.

Le tirage des tombolas aura lieu lundi matin, à neuf heures, dans la salle de l'Institut.

L'absinthe

Le bureau du Grand Conseil genevois a reçu, entre autres, une pétition d'un comité d'initiative pour le maintien de la vente et de la fabrication de l'absinthe et diverses listes relatives à cet objet, recouvertes de 3373 signatures d'électeurs et de 2059 signatures d'étrangers.

Ces pétitions ont été renvoyées à la commission qui étudie la question de l'absinthe.

Victime de la révolution

L'« Impartial », de La Chaux-de-Fonds, publie l'entrefilet suivant:

« Mlle D., d'origine vaudoise, était en service depuis plus de 20 ans dans une famille à Saint-Petersbourg. Se trouvant dans la rue le 22 janvier 1905, lors de la manifestation ouvrière, elle fut appréhendée par les sbires du tsar, rouée de coups et enfermée dans un cachot. Elle y demeura jusqu'à

ces derniers temps et elle vient d'être rapatriée par les soins du consulat suisse. Cette malheureuse a subi de si durs traitements que sa raison a sombré et qu'elle a dû être conduite, dès son arrivée, à Lausanne, à l'asile de Cery.

Apiculture

Une grande société apicole française ou italienne a l'intention de venir étudier, dans les montagnes du Valais, d'importantes stations pour l'élevage des abeilles. Un très grand trafic de miel se ferait, paraît-il, entre le Valais et les pays d'outre-mer, via Gènes.

Vernayaz-Châtellard

Les premiers essais des voitures automobiles du chemin de fer Vernayaz-Salvan-Châtellard (Chamonix) ont eu lieu la semaine dernière. Ils ont pleinement réussi. On espère livrer la ligne à l'exploitation dans le courant du mois de juin.

L'armée du mouvement

Le nombre des employés à traitements fixes des C. F. F. était, à la fin de 1905, de 17,301. En ajoutant 9850 employés à la journée, on arrive au joli total de 27,151. (Fin 1904 ce total était de 26,530).

— NEUCHÂTEL. Des fanfares retentissaient hier entre 11 heures et midi, place Piaget. On interrogeait des yeux l'espace: pas de corps de musique en vue. En revanche, un rassemblement devant le monument de la République et, sur le sous-basement de celui-ci, le drapeau des Etats-Unis abritant un phonographe. C'est du porte-voix que s'échappaient ces sons.

Le timbre n'est pas désagréable et les notes sont émises clairement. La grande nouveauté de l'appareil est dans l'extraordinaire amplification des sons. On l'entend de loin, en dépit même des bruits de la rue.

CANTON DE VAUD

Contre l'absinthe

Voici le texte du projet de loi contre l'absinthe, qui sera soumis au Grand Conseil dans la prochaine session:

Le Grand Conseil du canton de Vaud. Vu le projet de loi présenté par le Conseil d'Etat,

Décète:

Article premier. — La vente en détail de la liqueur dite « absinthe » est interdite. Il en est de même de toute liqueur qui, sous une autre dénomination quelconque, en constituerait une imitation.

Art. 2. — Les contraventions à la présente loi sont punies par des amendes pouvant s'élever jusqu'à trois cents francs. Si le contrevenant est titulaire d'une patente pour la vente en détail des boissons, cette patente peut être retirée.

Art. 3. — Le Conseil d'Etat arrête les mesures qu'il juge nécessaires pour la mise en vigueur de la présente loi et décide des questions que son application peut soulever.

Art. 4. — Le Conseil d'Etat est chargé de la publication et de l'exécution de la présente loi, qui entrera en vigueur le 1er Décembre, etc.

Horlogerie

Mercredi, en présence de MM. C.-E. Tissot, inspecteur fédéral, et Gauthier, chef de service, ont eu lieu les examens de l'Ecole d'horlogerie de La Vallée, au Bransus.

Ces examens ont été très satisfaisants. Bien qu'elle en soit encore à la période de début, l'école que dirige M. Emile Lecoultré est dans une situation des plus prospères.

Les élèves ont été jusqu'à présent disséminés, c'est-à-dire répartis dans divers ateliers, écrit-on à la « Revue ». Les autorités communales ont décidé la construction d'un vaste établissement au centre de la commune, soit au hameau de Chez-le-Maitre.

La journée s'est terminée par un banquet animé et très bien servi à l'hôtel de l'Union.

Dynamités

Une vingtaine de cartouches de dynamite qui se trouvaient dans une petite cabine en bois près du tunnel de Montcherand, de la Compagnie des forces motrices de Joux et de l'Orbe, ont fait explosion cette nuit. Un Italien a été littéralement réduit en miettes: on n'a retrouvé que la tête.

M. Scher, fils, d'Orbe, qui était de garde, a été protégé par la pompe et la dynamite qui se trouvaient dans la cabine. Il a quelques doigts endommagés et des contusions graves à la tête.

La cabine a été détruite. La dynamite et la pompe ont été mises hors de service, de sorte que la ville d'Orbe ne reçoit plus l'eau de la source de Montcherand, que ces machines avaient pour fonction d'élever pendant la durée des travaux.

— MONTREUX. Mercredi soir, une automobile qui stationnait devant l'Hôtel National, a pris feu. Le moteur sauta, projetant, à quelque vingt mètres de hauteur, des flammes rougeâtres que bien des gens attribuèrent à un feu de Bengale. Cet accident est dû, dit-on, à l'imprudence du chauffeur qui s'est approché trop près de sa machine avec une lampe allumée. L'arrière de l'auto paraissait n'avoir pas trop souffert: le devant a été complètement détruit.

LAUSANNE

Banque nationale

Par lettre du 24 avril 1906 adressée au Conseil d'Etat du canton de Vaud, le Département fédéral des Finances communique ce qui suit concernant une succursale à Lausanne de la Banque nationale suisse:

« Par votre office du 22 février 1906, vous demandez, conformément à l'art. 4 de la loi du 6 octobre 1905, qu'une succursale de la Banque nationale suisse soit établie à Lausanne et vous joignez à votre demande une lettre de la Municipalité de cette ville relatant ses titres économiques à la création d'un pareil établissement.

« Nous devons, au nom du Conseil fédéral, vous exprimer notre vive satisfaction pour l'intérêt que vous prenez dans cette question et nous vous avisons que nous soumettrons la dite demande avec la lettre en question aux autorités compétentes de la Banque dès qu'elles seront constituées. »

Conseil communal

Le Conseil communal est convoqué pour mardi prochain, 8 mai. Ordre du jour: règlement de la Municipalité; expropriation des droits de passage pour les lignes de transport Lausanne-St-Maurice et Lausanne-Lutry.

Triste accident

Hier matin, M. le professeur Renevier fut victime d'un triste accident dans la maison Mercier, au Grand-Chêne.

Remontant du bureau de la Société générale d'électricité et, arrivé au palier qui est au niveau de la rue, M. Renevier prit pour la porte de sortie celle qui donne accès dans la cage de l'ascenseur. Il est tombé d'une hauteur de quatre mètres et s'est fait à la tête et au corps de graves contusions; de plus il s'est cassé le pied.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Roux, M. Renevier a été reconduit en voiture à son domicile.

Pour grave qu'il soit, on espère que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses. Tout le monde, à Lausanne, forme des vœux sincères pour le complet rétablissement de M. Renevier.

Agences de journaux

On lit dans la « Suisse » de Genève:

« L'Agence internationale de MM. Le Royer et Cie a pris une rapide extension qui réjouit à bon droit ses propriétaires. Concessionnaire des dix-neuf kiosques de la ville de Genève, elle exploite en outre, à part ses dépôts, le kiosque de Carouge, deux kiosques de Montreux, un kiosque à Vevey, à Fribourg, à Yverdon, à Ouchy, à Saint-Imier et à Lodé. De son côté, l'Agence Pictet, Alioth et Cie, a les gares de tout le réseau du premier arrondissement des C. F. F., de très nombreux dépôts dans toute la Suisse, le kiosque des Eaux-Vives, ceux de Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Bière, etc.

Mais les deux agences viennent de s'entendre pour exploiter en association les kiosques de la ville de Lausanne, qui restent adjugés à MM. Pictet, Alioth et Cie.

Dès le 25 décembre prochain, il y aura cinq kiosques, au lieu de quatre. Et les deux agences ont passé une convention qui les liera pendant toute la durée de cette concession, soit pendant dix ans.

A la scène

Mme Réjane, la grande artiste parisienne, vient de créer un cours d'éducation artistique où elle formera elle-même de jeunes comédiens et de jeunes comédiennes et qui sera en quelque sorte annexé à son théâtre. Huit candidats ont été reçus à titre définitif. Parmi eux le « Figaro » mentionne Mlle M. Ogay, fille de feu M. Philippe Ogay, député de Lausanne. Les personnes qui l'ont entendue la disent douée d'un remarquable talent.

Histoire et archéologie

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie se réunira samedi prochain 5 mai, à 2 1/4 h., à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne. Elle entendra des communications de M. H. Voruz, sur la commune de Villette au XVIe siècle; de M. H. Burnand, sur « Un goûter à la Baumau »; de M. V.-H. Bourgeois, sur le château de Champvent.

Lutteurs

La fête de lutte organisée pour dimanche prochain 6 mai, à Renens, par l'association des lutteurs de la Suisse romande sera égayée par le concours de l'Union instrumentale de Lausanne sous la direction de M. Muller.

Les travaux commenceront à 9 h. du matin. Ils seront suspendus à midi pour le banquet officiel, puis repris à 2 h. après un cortège. A 6 h. aura lieu la distribution des prix.

Aux jeunes gens

On nous écrit:

La question de l'éducation sexuelle est maintenant au premier rang des préoccupations des hommes soucieux de préparer à notre jeunesse un avenir noble et pur. Il est réconfortant pour ceux qui se vouent à une semblable tâche, de pouvoir faire appel au témoignage d'un représentant de cette jeunesse. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que le comité de la Société vaudoise pour le relèvement de la moralité a saisi l'occasion qui lui était offerte de faire entendre à Lausanne M. P. Goy, étudiant en médecine, externe des hô-

pitaux de Lyon, auteur d'un travail fort bien documenté sur « la pureté rationnelle ».

Cette conférence aura lieu samedi prochain 5 mai, à 8 h. 1/4, à l'Hôtel-de-Ville. Le titre choisi par M. P. Goy: « La chasteté masculine devant la médecine et la morale » indique clairement que le sujet s'adresse spécialement aux jeunes gens.

Une alerte

Hier matin, le feu a pris dans un dépôt de caisses et de poutrelles sous une des voûtes de la voie ferrée longeant l'avenue du Simplon. A un moment donné, les flammes dépassaient d'un mètre ou deux le niveau de la plate-forme de la gare. La police est accourue avec des extincteurs. Dégâts purement matériels et sans grande importance. Mais, de nuit et par le vent, le feu ne pourrait-il pas se communiquer à des wagons qui seraient à proximité?

Concert de l'orchestre Kaim

L'admirable symphonie en ut mineur de Beethoven, deux fragments d'un concerto de Hændel (Concerto grosso, morceau de musique instrumentale dans lequel tous les instruments sont concertants), deux pages capitales de Wagner (Enchantement du Vendredi-Saint, Prélude et mort d'Isolt de Tristan et Isolt), et enfin l'une des œuvres les plus caractéristiques de Richard Strauss, « Mort et transfiguration », poème symphonique, tel est le programme du concert que l'orchestre Kaim, de Munich, donnera demain soir à la Cathédrale. On n'en saurait vraiment rêver de plus beau; aussi est-il permis d'espérer que pas une place ne sera vide ni dans l'immense nébuleuse sur les galeries. Nous avons trop rarement l'occasion d'entendre une série de compositions de pareille valeur exécutées par un orchestre de 70 musiciens pour ne pas profiter de celle qui nous est offerte.

Le directeur de l'orchestre Kaim, M. G. Schneevogt, passe pour un des meilleurs Kapellmeister de l'Allemagne, à l'heure présente.

Les personnes qui ont assisté au concert d'orgue du Vendredi-Saint ont pu s'assurer que la température de la Cathédrale était parfaitement supportable. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour que le vaste édifice soit convenablement éclairé. Le concert du samedi 5 mai aura tous les caractères d'une imposante solennité musicale.

Opéra

La saison d'opéra reprendra son cours ce soir avec « Faust ». Il reste encore quelques places disponibles.

Dimanche 6, dernière représentation de « Faust ».

Mardi 8, « Thaïs ». Location dès lundi matin.

Kursaal

Vendredi 4 mai la direction du Kursaal reprendra « Gringoire », le chef-d'œuvre de Banville, qu'une circonstance imprévue avait fait retirer de l'affiche, au grand regret du public. Une nouvelle interprétation pour le rôle principal assure encore plus de succès à la pièce.

Comme attractions, des numéros de tout premier ordre: la troupe Franklerk, sept personnes cyclistes; miss Italia, une gracieuse aérodéjà; les Trois Drolys, excentriques très comiques; de nouvelles vues au Vitrographe encadreront « Gringoire ».

Lundi, début d'une numéro sensationnel: Les neuf Fleurs Polonaises, une troupe de gracieuses chanteuses et danseuses de Varsovie.

Accrochage automatique

On nous écrit:

Est-ce Lausanne qui dérochera la timbale? Chi lo sa!

Toujours est-il que M. Vinzio ne sera pas seul de Lausanne à concourir à l'exposition de Milan pour le prix de 5000 fr. institué par le roi d'Italie pour le meilleur système d'accrochage de wagons.

MM. L.-O. Perrin et J.-S. Fazan, à Lausanne, ont mis sur roues, c'est le cas de le dire, un appareil qui a fait l'admiration des personnes compétentes.

Par ce système d'accrochage automatique, le décrochage, seul travail des employés, peut se faire, à volonté, non seulement sur le côté, mais encore de la plate-forme ou de l'intérieur des wagons.

L'intéressant problème de l'accouplement automatique des wagons est en voie de solution; l'exposition de Milan et l'intervention du souverain de la Péninsule, y auront puissamment contribué. Espérons que Lausanne en aura l'honneur.

Memento du 4

Théâtre. — 8 h. « Faust ».

Kursaal. — 8 1/2 h. Spectacle.

DÉPÊCHES

La route du Pragel

— GLARIS, 3. Le Conseil d'Etat soumet au Conseil fédéral les plans pour la section de la route du Pragel qui se trouve sur territoire glaronais. Les frais sont devisés pour le tracé par Schwendeli, 17,75 km., à 1,700,000 fr., et pour le tracé par le Timmerwald, 18,28 km., à 1,756,000 fr.

Le policier Stepany

— ZÜRICH, 3. L'ex-commissaire de police Stepany a été transféré jeudi matin, à 7 h. 25, à Bâle, accompagné par deux agents de police.

LA TRIBUNE DE LAUSANNE

ET ESTAFETTE

Journal du Matin donnant les dernières dépêches, paraissant tous les jours excepté le Lundi.



PRIX DE L'ABONNEMENT POSTAL

Suisse		Etranger	
1 an	fr. 10.—	1 an	fr. 25.—
6 mois	» 5.25	6 mois	» 13.—
3 mois	» 2.75	3 mois	» 7.—
1 mois	» 1.—	1 mois	» 2.50

Pour l'étranger, service tous les deux jours, un an fr. 18. Six m. fr. 9.50. Trois m. fr. 5.—

L'envoi du journal ne cesse qu'au refus formel de l'abonné. — Changement d'adresse: 20 c. — Les annonces et abonnements se paient d'avance ou par remboursement.

RÉDACTION — ADMINISTRATION
5, Rue Mamborgel, 5
LAUSANNE

Adresse télégraphique: **TRIBUNE DE LAUSANNE**
TÉLÉPHONE No 157

Le journal annonce ou examine tout ouvrage dont il lui est adressé au moins deux exemplaires. — Les manuscrits ne sont pas rendus.

ANNONCES: HAASENSTEIN & VOGLER
Lausanne
Grand-Chêne, 21 (Maison J.-J. Mercier)
et ses succursales
en Suisse et à l'Etranger.

Les annonces mortuaires et urgentes sont reçues au **Bureau du Journal** le soir de 7 à 11 heures.

Prix d'insertion
LA LIGNE OU SON ESPACE

Annonces locales	40 cent.
» cantonales	15 »
» autres cantons	20 »
» étrangères	25 »
Réclames	50 »

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

Bulletin politique

Un premier ministre "charmeur"...

En remplacement du baron Gautsch, démissionnaire, l'empereur François-Joseph vient d'appeler le prince Conrad de Hohenlohe à présider le conseil des ministres d'Autriche. Dans tous les hauts postes qu'il a successivement occupés, le nouveau premier ministre a conquis la réputation d'un « charmeur ». Il aura besoin de tout son charme pour gouverner la monarchie cisleithane, où tant d'autres se sont déjà brisés.

Le prince Conrad de Hohenlohe Schillingsfürst est né à Vienne en 1863. Il a donc quarante-trois ans seulement, c'est-à-dire qu'il est fort jeune pour un homme d'Etat. Il commença et termina ses études à Vienne, puis il entra dans l'administration où sa haute naissance, ses attaches de famille, le prédestinaient à une carrière brillante.

La carrière du prince de Hohenlohe fut, en effet, rapide et due, dit-on, à ses propres mérites. Le nouveau président-ministre autrichien tint à honneur de gravir l'un après l'autre, en faisant les arrêts réglementaires, tous les degrés de la hiérarchie. Très laborieux, très zélé, il faisait preuve d'une complaisance, d'une amabilité à toute épreuve. Cette absence de morgue et cette simplicité d'allures lui ont rendu service. Les postes difficiles à remplir, les missions délicates à accomplir lui revenaient de droit.

Ne serait-ce pas cette réputation d'habile homme qui vient d'engager François-Joseph à charger le prince de dénouer l'inextricable nœud gordien de la réforme électorale autrichienne?

Le premier poste de quelque importance où le prince de Hohenlohe avait été appelé à faire montre de ses talents fut une charge dans le gouvernement régional de Salzbourg, d'où il passa au gouvernement de Prague. Ses premiers exploits remontent à une grève qui éclata en 1894 à Teplitz, dont la capitainerie lui avait été attribuée, après qu'il eut fait ses preuves à Prague. La grève de Teplitz menaçait de donner lieu aux pires excès, lorsqu'une intervention personnelle du prince de Hohenlohe apaisa le conflit comme par miracle. Le « charme » avait agi. Séduits par ses manières affables, sa bonne humeur, sa bonne volonté, patrons et ouvriers acceptèrent d'un commun élan les conditions suggérées par le prince. Ce règlement rapide d'une affaire d'où pouvaient sortir les plus graves complications valut naturellement au prince de Hohenlohe une extrême popularité.

Après un stage au ministère de l'intérieur, le prince de Hohenlohe fut nommé, en 1903, président régional de la Bukowine. La Bukowine est une mosaïque étrange de races, de religions et d'intérêts. Les provinces de ce genre sont de règle dans la

monarchie austro-hongroise; elles n'en sont pas pour cela plus faciles à gouverner. On se dit en haut lieu que l'esprit conciliant du prince de Hohenlohe obtiendrait peut-être de bons effets en Bukowine, comme il en avait obtenu à Teplitz. C'était sagement raisonné. Un ancien collègue du prince raconte, dans la « Nouvelle Presse libre », la conduite que fit la population à son président, le jour du départ de celui-ci: « Littéralement, le peuple entier pleurait. Cette scène, aucun de ceux qui y assistèrent, ne saurait jamais l'oublier. »

En septembre 1904, le prince de Hohenlohe était nommé à un autre poste non moins délicat: au gouvernement de Trieste. Son attitude, dans ses précédentes charges, lui avait valu le renom d'un homme aux idées avancées, ses ennemis politiques l'avaient même baptisé le « prince rouge »: à Trieste, le prince de Hohenlohe ne tarda pas à être qualifié d'« irrédentiste », parce qu'il s'opposait dans la mesure du possible aux vexations dirigées contre les Italiens. Admirateur intelligent de la littérature et de la langue italiennes, le gouverneur poussa même un jour le courage jusqu'à se déclarer ouvertement en faveur de la création d'une université italienne à Trieste.

Le prince de Hohenlohe est appelé à résoudre l'épineuse question du suffrage universel en Autriche. On lui prête sur ce sujet des opinions très radicales. Il se serait exprimé en faveur du suffrage universel pur et simple avec tant de chaleur que son interlocuteur l'aurait quitté avec ce cri d'effroi: « Mais le prince est devenu anarchiste! »

Il y a lieu de croire, toutefois, que le nouveau premier ministre d'Autriche connaît la difficulté et la complexité du problème. Les Allemands de la Cisleithanie réclament le suffrage universel, tandis que les Polonais de la Galicie n'en veulent pas, par crainte de voir nommer des députés rutubés.

Jusqu'ici le problème a paru insoluble. Il sera curieux de voir à l'œuvre le prince de Hohenlohe. Trouvera-t-il une solution raisonnable, et le « charme » opérera-t-il une fois de plus?

Lettre parisienne

Paris, 2 mai.

Autour des élections. — Les injures et les affiches. — Les mœurs électorales au Japon. — Les suffrages aux enchères.

Le jour du suffrage universel approche, les candidats deviennent plus fébriles, et les affiches plus venimeuses. C'est la grande semaine, celle qui pour beaucoup sera décisive, c'est aussi l'heure des injures, des cris véhéments, des protestations indignées.

Les murs se placardent d'affiches hâtivement collées et où s'étalent en grosses lettres des titres dans ce goût: « Un mensonge » — « Un vil imposteur » — « Une in-

famie », etc., etc., titres prometteurs qui ne sont pas au-dessous de la littérature électorale qui les souligne.

Les mots « vendus, lâches, canailles », sont de monnaie courante; nous en sommes à la période des injures, elle bat son plein et est fort amusante du reste pour celui qui demeure à la cantonade, n'apportant aucune passion à la lutte du moment.

Dans les départements, la bataille est encore plus rude si l'on en croit les journaux régionaux; on est en train de laver de fameuses lessives, et les candidats n'en sortent pas toujours très blancs.

Jusqu'ici pourtant on a évité le pugilat et nous n'avons pas eu le spectacle attristant que donnèrent les élections de 1902 où l'agitation électorale se doublait de la crise dreyfusiste.

On se battait alors, et ferme, les cannes plombées étaient très à la mode, et le revolver parlait de temps en temps. A la sortie des meetings et des conférences politiques, les adversaires affirmaient leurs opinions avec leurs poings.

Cette année heureusement on est plus sage et jusqu'à ce jour on en est demeuré aux injures verbales. Nous n'avons du reste pas le monopole de la violence électorale, les froids Anglais boxent volontiers pour appuyer leurs candidats, et les Japonais, dont on vante les mœurs pondérées et courtoises, c'est à coups de gourdin qu'ils font la campagne, et leurs habitudes de violences motivent à chaque élection nouvelle de sévères ordonnances du gouvernement, qui interdit tout port de bâtons et d'armes quelconques.

Lorsque tout se passe bien dans le pays du Mikado et que les journaux nippons constatent que la population a été calme, le bilan de la lutte comporte encore, paraît-il, un très respectable nombre de délits, depuis les assassinats, les coups et blessures, jusqu'aux formes les plus variées de la corruption.

On citait récemment le nom d'un de ces candidats exceptionnels, comme il y en a à toutes les élections, qui en 1868 briguaient les suffrages des électeurs par des dons de pendules en zinc et de groupes artistiques en plâtre; au Japon ce sont des présents plus sérieux, et d'une autre valeur. Les candidats peuvent même acheter un état civil, et changer de nom et de famille.

Le politicien qui ne paie pas 15 yens de contributions n'étant pas considéré comme éligible, il se met en campagne pour chercher une famille riche qui veuille bien le reconnaître comme fils de la maison. Lorsque le candidat a de la chance, il découvre une famille portant le même nom que lui et de cette façon il n'est pas forcé de renier ses ancêtres.

La pratique courante de ce drôle d'usage amène parfois de cocasses résultats. On cite le cas d'un économiste, Toyjirita Kategawa, qui, aux élections de 1894, avait trouvé pour l'adopter une famille dont le

chef était plus jeune que lui. Kategawa se trouvait ainsi, à 45 ans, avoir un père de 30 ans.

Et le pauvre candidat dut à son grand regret se mettre en campagne pour se retrouver une autre famille, et un père d'âge plus respectable.

Le Japon a donc lui aussi et ses excentricités électorales, et ses candidats amusants, comme cet acteur du nom de Nakawakam, qui devint fou de chagrin à la suite d'un échec, ne pouvant se consoler de ne pas siéger à la Chambre japonaise.

Nos candidats, qui pour le quart d'heure s'injurient de leur mieux, ne perdront peut-être pas l'esprit après la bataille du 6 mai, mais de fameux grimements de dents contusionneront la bouche de nos voisins.

Mme JEAN-BERNARD.

Le cas du lieutenant Tisserand

Paris, 3 mai.

Le lieutenant Tisserand-Delange, qui s'est présenté en tenue de campagne dans une réunion de la Bourse du travail et qui a fait les déclarations socialistes que l'on sait, habite avec sa mère un très modeste logement de 600 francs par an, donnant sur jardin, 44, rue Poussin, dans l'une des rues les plus tranquilles du quartier d'Auteuil. Tous les deux vivent très retirés, ne recevant que quelques intimes.

Après son discours à la Bourse du travail, le lieutenant a été conduit au commissariat de police de M. Durand, du quartier de la Porte-Saint-Martin. En présence de ce magistrat, il a renouvelé et précisé comme suit ses déclarations:

— Depuis longtemps j'étais socialiste, ajoute-t-il, je souffrais des misères des ouvriers, mes frères de travail, et je rêvais leur émancipation. Chargé des cours sur le rôle social de l'officier, à l'école de Saint-Cyr, j'avais l'espoir d'éduquer mes collègues et d'arriver ainsi à jeter la bonne semence parmi un certain nombre d'entre eux. Je me flatte d'avoir réussi en partie et vous verrez que mon exemple sera suivi.

C'est justement au moment où mes espérances prenaient corps que je fus disgracié et envoyé dans un trou de province. On ne me pardonna pas ma fidélité au général André, après son départ du ministère.

Tout en réprouvant la délation, j'avais déclaré hautement que « les fiches » avaient épuré l'armée, en faisant ressortir les bons officiers parmi les mauvais.

Ce fut la cause initiale de mes déboires. Traité en paria, mis en quarantaine par mes camarades, l'épuration me gagna. Je devins alors révolutionnaire. Je voulais frapper un grand coup et affirmer nettement mes opinions. J'attendis que mon évolution fût complète. Lorsque mon esprit fut bien mûri je cherchai l'occasion, je la trouvai dans la réunion de la Bourse du travail; j'avais bien préparé ma résolution, décidé les paroles que je prononcerais.

Je vins alors affirmer aux ouvriers qu'ils se faisaient une fausse idée de l'armée, que beaucoup d'officiers pensaient comme moi, qu'ils étaient tous républicains et par conséquent les amis du peuple. Je voulais leur démontrer qu'ils avaient tort de voir des ennemis dans les soldats, je voulais dire que ceux qu'on faisait marcher contre eux étaient avec eux. Le soldat est du peuple et ne peut tirer sur le peuple.

Et l'on s'étonne de ma conduite! En quoi diffère-t-elle donc de celle des officiers réactionnaires qui viennent manifester contre les inventaires ou qui refusent de marcher contre les défenseurs des églises? Tireraient-ils sur les prêtres? Non. Et bien alors pourquoi tirerais-je, moi, sur les ouvriers? Loin de prêcher le calme lorsqu'ils politiquaient dans les salons, ils préconisaient la résistance. On ne leur en fait pas grief.

Les ouvriers n'ont d'autre salon que la Bourse du travail. Il n'y avait que là où je pouvais leur causer pour les rassurer. Je ne regrette pas ce que j'ai fait; j'ai envisagé toutes les conséquences de mon acte; je serais prêt à recommencer s'il le fallait.

Le conseil des ministres s'est occupé du cas du lieutenant. Celui-ci pouvait être déféré à un conseil d'enquête ou frappé directement par le ministre d'une peine disciplinaire. C'est à ce dernier parti que s'est arrêté M. Etienne. Il a fait signer, dans la soirée, par le président de la République, la mise en non-activité par retrait d'emploi de cet officier.

Précautions de milliardaires

La richesse n'exclut point la prévoyance. Les milliardaires américains s'assurent sur la vie comme les simples mortels, fixant ainsi eux-mêmes, par les primes qu'ils payent, la valeur commerciale de leur propre existence. M. James Colgate est assuré pour un 1/2 million de dollars, M. Georges Vanderbilt pour un million de dollars, etc. Si l'on en croit la « Deutsche Confection », la famille la plus assurée du monde est la famille Wanamaker de Philadelphie, dont l'assurance totale s'élève au chiffre de 3,855,000 dollars, soit 19,275,000 francs. Il semble qu'un milliardaire n'ait point à redouter de laisser ses héritiers dans le besoin. Mais la spéculation renverse les fortunes plus aisément encore qu'elle ne les édifie. « Ne dites pas un homme heureux avant sa mort. » Cependant, M. André Carnegie et M. John Rockefeller ne sont, ni l'un ni l'autre, assurés pour un cent. Ils ont sans doute des raisons de croire que leur famille ne sera jamais à la charge de l'assistance publique.

1 Feuilleton de la TRIBUNE DE LAUSANNE

Les Etourderies de la Chanoinesse

par LÉON DE TINSEAU

I

Au commencement de juin 1900, le « Figaro » publia la note suivante sous la rubrique: « Un mariage dans le grand monde »:

« Toute la haute société Parisienne a défilé hier dans les salons du duc et de la duchesse de Clerval, ouverts à l'occasion du mariage de leur fils unique, ancien sous-officier aux spahis, décoré de la médaille militaire, avec mademoiselle Margaret Fenton, jeune et belle Américaine, connue et admirée tant à Paris que dans les autres capitales de l'Europe qu'elle a plus d'une fois visitées avec sa mère. »

Les Clerval, qui possèdent le château historique de ce nom dans l'ancien bailliage de Sens, ont occupé les plus hautes charges à la Cour, notamment sous le règne des derniers Valois. La duchesse actuelle, dont le talent de compositeur est reconnu même de nos plus grands mai-

tres, est la sœur du fameux propriétaire de forges lorrain, Gabriel Hertel, dont l'immense usine occupe plusieurs milliers d'ouvriers.

Le mariage religieux sera célébré demain à Sainte-Clotilde. Témoins du marié: son oncle Hertel, officier de la Légion d'honneur; son ancien chef, le lieutenant d'Andouville, dont il a sauvé la vie au cours d'une expédition sur les frontières du Maroc, haut fait de bravoure qui valut la médaille au jeune marquis.

Témoins de la mariée: l'ambassadeur des Etats-Unis; le célèbre Railroad King P. Cornelius Fenton, venu tout exprès de Philadelphie sur son yacht « Cleopatra », l'un des plus beaux de l'Amérique. En oncle galant, P. Cornelius retournera chez lui sur un simple transatlantique, laissant son yacht à la disposition des jeunes époux qui s'y embarqueront demain soir, pour leur voyage de noces.

La valeur des cadeaux reçus constatera pour beaucoup de ménages mondains une fortune très sortable. Par une innovation qui sera remarquable, sinon imitée, ils n'ont pas fait l'objet d'une exposition publique, à l'exception d'une « coupe d'amour » en argent, souvenir des sous-officiers du régiment où l'ex-maréchal des logis laisse des souvenirs d'arbres de gloire et d'amitié. »

La cérémonie eut lieu avec un déploiement considérable de fleurs, de musique

et de conversations. Tout le monde savait que « Daisy » Fenton et Jean de Clerval s'étaient fiancés tout seuls, à l'américaine, dans les souterrains de Clerval, au cours d'une exploration où le maréchal des logis servait de cicérone à la jeune fille séjournant alors au château avec sa mère. Le duc avait laissé voir qu'il regretta cette seconde mésalliance qui n'était pas, comme la sienne propre, commandée par de fâcheuses nécessités. Mais il avait exprimé ce regret avec la modération de diplomate qui était dans ses habitudes. La duchesse, qui est probablement la femme la plus intelligente de son monde, n'avait rien dit, ayant trop de tact pour approuver les mésalliances, trop de justice dans l'âme pour les blâmer. Elle s'était contentée de crier sur les toits que c'était un mariage d'amour, en quoi elle racontait la pure vérité, et qu'elle était tombée de son haut en voyant son fils prendre femme à vingt-quatre ans, ce qui n'était peut-être pas aussi exact.

La duchesse Alexandrine — Alex pour ses amis — avait des profondeurs insoupçonnées dans ses desseins et des habiletés prodigieuses dans sa façon de laisser agir les événements, comme les menuisiers laissent agir le vent dans les ailes de leurs moulins, après qu'ils les ont orientés. Cette comparaison était d'une amie d'enfance, appelée madame Le Remouleur, satellite de la puissante châtelaine, et qui était payée pour savoir qu'il ne fallait pas mettre son doigt

sous les meules de « cette bonne Alex ».

On finit toujours par se résigner à l'épreuve d'une mésalliance, quand l'éprouvée est personifiée par une fille unique, bonne, jolie, pas absolument mal élevée, qui aime son futur et apporte vingt millions à l'actif de sa nouvelle famille. Toutefois, dans le secret de son cœur, Yvonne de Clerval, sœur du marié et sa cadette de huit ans, ne pouvait se résigner à l'événement prêt à s'accomplir.

Avec une seule personne au monde elle ne s'était jamais sentie obligée de surveiller ses actions et ses paroles, souvent entraînés par une nature impulsive quelque peu hors de la voie tracée par une éducation sévère. Cette personne était Jean qui, de son côté, adorait sa sœur et l'eût trop gâtée, à l'âge périlleux, s'il n'eût été séparé d'elle par le métier des armes. Du moins ils pouvaient s'écrire, surtout « elle » pouvait écrire à son frère tout ce qui lui passait par la tête, avec le plaisir de « parler argot » et de faire du mauvais style, sans être exposée au crayon bleu de la censure, c'est-à-dire de Miss Mac-Alistair, son institutrice, qui avait appris le français comme l'apprennent les étrangères: aux bonnes sources.

Depuis qu'elle pouvait réfléchir, Yvonne frissonnait d'angoisse à la pensée que Jean se marierait un jour. Sa consolation était de prévoir qu'elle serait elle-même morte ou mariée avant cette catastrophe. Mais

Daisy Fenton avait rencontré Jean « par hasard » à Clerval, et il se mariait à vingt-quatre ans! Pour comble de malheur, elle ne pouvait cette fois verser son chagrin dans le sein de son confident ordinaire, qui était manifestement le plus heureux des hommes. Elle jugeait même qu'il eût été ridicule de laisser soupçonner sa peine aux autres, car, dans ce cœur de seize ans, il y avait déjà le courage et la force d'une vraie femme. Aussi bien, parmi son entourage, on avait autre chose à faire que d'examiner si ses joues étaient pâles et ses yeux rouges, encore que ces symptômes fussent assez visibles durant cette matinée de contrat qui, en réalité, la mettait pour la première fois en vrai contact avec le monde.

Ces trois heures, pendant lesquelles huit ou neuf cents personnes défilèrent dans les salons de l'hôtel Clerval, furent longues pour Yvonne. Elle était inconnue de tous ces gens, même de la plupart des jeunes filles déjà « sorties », et qui se donnaient peu la peine de parler à une « gamine ». Quant aux jeunes gens, sa robe qui ne tombait encore qu'à la cheville les tenait à distance. Il y en eut un, cependant, qui resta beaucoup près d'elle parce que lui non plus ne connaissait personne dans cette cohue. Il était arrivé d'Oran le matin, et, précédemment, n'avait vu Paris que le dimanche, de midi à neuf heures du soir, pendant ses deux années de Saint-Cyr.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Galmann Lévy, éditeur, à Paris.